



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°299

Conseil exécutif – format hybride Samedi 28 et dimanche 29 janvier 2023

Le secrétariat général

Diffusion : conseil exécutif, haut conseil, chargés de mission, président·e·s et secrétariats de ligue, membres d'honneur, professionnels

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 1^{er} mars 2023.

Membres du conseil exécutif : Audrey Baron, Sylvain Benaïm, Cyrille Berton (visioconférence), Roland Boigeol (samedi), Gilles Castillon, Agnès Chacun, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Jules Harduin, Nathalie Huet, Alexandre Huet (visioconférence), Julien Laffay, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Yohan Penel

Assistent : Jérôme Careil, Emilie Coconnier (samedi), Lionel Grenouillet, Eric Salanoubat

Excusés : Eric Charnier, Sarah Grammatyka, Julie Grall, Henri Guermont, Capucine Parot

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	1/ Informations de la direction générale	
Direction générale	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Indicateurs de l'évolution de l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passage de 120 dossiers (2020) à plus de 200 aujourd'hui • De 58 professionnels (2020) à 74 • De 1 926 clubs affiliés (21/22) à 1 941 (22/23) • De 179 126 licences (21/22) à 190 515 (au 28/01/23) • 10 événements internationaux cette année (calendrier chargé avec aussi les 5 événements nationaux, sous réserve que les Championnats de France Jeunes puissent se tenir) • 7^{ème} fédération mobilisée sur le Pass'Sport (en ratio de clubs affiliés) <p>Bilan à mi-mandat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Axe 1 du projet fédéral (sportif) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réussites : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancement d'un nouveau Projet de Performance Fédéral ▪ Obtention d'une nouvelle délégation (PlumFoot) et inscription d'une nouvelle discipline dans les activités fédérales (Racketlon) ▪ 7 médailles aux Championnats du Monde Parabad, 2 médailles aux Championnats d'Europe, victoires aux 6 Nations U17/8 Nations U15 ◦ Points à améliorer : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des réformes très attendues qui tardent à être finalisées ▪ Des compétitions qui peinent à trouver des organisateurs • Axe 2 du projet fédéral (sociétal) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réussites : lancement de la fondation 1PACTE Gagnant, mise en place d'études d'impact avec des partenaires institutionnels et 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>universitaires, participation à des consortiums</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Points à améliorer : non-appropriation du concept par les acteurs • Axe 3 du projet fédéral (structure fédérale) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réussites : refonte de la contractualisation entre la FFBaD et ses ligues, convention ANS-FFBaD sur le déploiement des 5 000 équipements de proximité ◦ Points à améliorer <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage opérationnel et financier ▪ Mise en œuvre de la transversalité ▪ Réduction du turn-over des professionnels • Axe 4 du projet fédéral (communauté) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réussites : organisation d'une tournée des territoires ◦ Points à améliorer : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Retard dans la mise en place des outils de démocratie participative ▪ Difficulté à animer la communauté au-delà des seuls compétiteurs • Axe 5 du projet fédéral (bénévoles) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réussites : lancement de la Junior Academy, table ronde et ateliers sur l'assemblée générale ◦ Points à améliorer : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Signaux négatifs autour du bénévolat ▪ Dynamique faible autour des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 <p>Haut conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités <ul style="list-style-type: none"> ◦ Une quinzaine d'auditions de bénévoles et de professionnels encore à venir ◦ Participation au groupe de travail sur la CAHN ◦ Rapport 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fin février : rendu du rapport au conseil exécutif ▪ Fin mars : date limite pour la séance de questions du haut conseil au conseil exécutif ▪ Fin avril : rendu du rapport du haut conseil • Mandat <ul style="list-style-type: none"> ◦ Échéance au 12 mars 2023 ◦ Proposition de prorogation du mandat de 3 mois pour pouvoir présenter le rapport lors de l'AG de mai ◦ Impact de la réforme des statuts <p>Fondation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constitution du conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> ◦ 3 postes pour la FFBaD (non nominatifs mais liés à des fonctions) ◦ 1 poste pour la Fondation du Sport Français ◦ 4 personnes qualifiées : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sylvain Breuzard, président de Greenpeace France ▪ Sabine Chavinier-Réla, enseignante-chercheuse à l'université de Limoges ▪ Diane de Navacelle de Coubertin, membre de la commission Oly Art du CIO ▪ Richard Perot, chair de la commission des parathlètes de la BWF • Première réunion <ul style="list-style-type: none"> ◦ Valider le projet « compo'plume » ◦ Acter le premier mécène ◦ Définir le calendrier des appels à projets ◦ Valider la composition du comité d'experts 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Vote n°1 : validation des sièges attribués à la FFBaD en tant que membre fondateur au sein du conseil d'administration de la fondation (président-e, vice-président-e en charge de la communication, DG)</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 17 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, BOIGEOL Roland, CASTILLON Gilles, CHACUN Agnès, COUVINEAU Pascal, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, MARIE Mathieu, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 17 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Comités de pilotage en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • ANS-PSF : Pascal Couvineau, Yohan Penel / Emilie Coconnier, Vincent Legras / Cédric Grosjean, Samuel Hochard • Contrat i-click : Sarah Grammatyka, commission numérique / Alexandre Komilkiw, Renaud Platel / Jules Cantegril • ESSEC : Sylvain Benain, Pascal Couvineau, Sarah Grammatyka, Yohan Penel / Jérôme Careil, Yann Mary / Olivier Daube, Kim Nivault <p>Informations institutionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence importante sur les championnats de France de para-badminton (ministre, député, conseillère départementale, ...) • Démission du directeur des sports du COJO • Élections à la présidence de Badminton Europe : 2 candidats • Échanges avec le conseiller de la ministre en charge des sports comme grande cause nationale 2024 : 8 février • Commission olympique du CNOSF : 16 février <p style="text-align: right;"><i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un séminaire cadres techniques – entraîneurs nationaux à Rennes lors des Championnats de France Elite • Réorganisation des ressources humaines • Les effectifs de CTS : un rééquilibrage du nombre de cadres techniques entre les fédérations est en cours. Cela pourrait amener à une évolution du nombre plancher. • Nouvelles règles de sélection pour les compétitions de référence • Plans de Performance Individuels : travailler avec les joueurs et les entraîneurs un plan de performance avec les objectifs de la saison et les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs. Les rencontres avec les joueurs auront lieu au cours du mois de février. C'est la première saison que des plans seront mis en place. <p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Stratégie partenariale (travaillée avec Yann MARY)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Axes <ul style="list-style-type: none"> ◦ Projet fédéral et ses ambitions ◦ Objectifs de développement de la fédération ◦ Histoire à co-construire avec les partenaires ◦ Lien beaucoup plus fort avec la fédération, les clubs et les licenciés • Cadre des recherches à court terme <ul style="list-style-type: none"> ◦ Optimisation des dépenses de la FFBaD ◦ Mécènes de la fondation 1PACTE Gagnant ◦ Partenariats Internationaux de France ◦ Partenariats classiques ◦ Séminaires d'entreprises ◦ Partenariats en phase avec les valeurs de la fédération ◦ Activation du réseau professionnel de Yann Mary 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie <ul style="list-style-type: none"> ◦ Consolidation des partenariats actuels et passation des dossiers ◦ Sollicitation auprès de chaque secteur ◦ Pré-construction d'un partenariat et validation en conseil exécutif • Objectifs chiffrés pour 2023 et 2024 • Calendrier <ul style="list-style-type: none"> ◦ 30 juin 2023 : 1^{er} palier d'évaluation ◦ 30 septembre 2023 : 2^{ème} palier d'évaluation ◦ 31 décembre 2023 : réajustement des objectifs 	
2/ Mérites fédéraux		
Performance sociale / culture	<p style="text-align: center;"><i>Sylvain BENAIN, vice-président performance sociale</i></p> <p>Contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement de gestion de l'attribution des mérites fédéraux • Demandes largement supérieures aux contingents • Traitement papier très chronophage pour les services <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux maîtriser les demandes de mérites fédéraux • Simplifier les demandes pour les structures et le traitement administratif par la fédération • Faciliter le travail des ligues et des comités • Impliquer davantage les ligues et les comités dans la sélection des récipiendaires • Assurer un suivi et garder un historique <p>Propositions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement des mérites <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mise en place de quotas par ligue ◦ Modification des contingents ◦ Remise des mérites • Formulaire de demande <ul style="list-style-type: none"> ◦ Formulaire en ligne, avec des remplissages automatiques ◦ Modifications de champs • Nouvelle procédure de demande <ul style="list-style-type: none"> ◦ Demande en ligne avant l'étude des dossiers par les comités et les ligues, qui valideront leurs listes de X postulants. <p><u>Vote n°2</u> : adoption des modifications apportées au règlement des mérites fédéraux</p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 16 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, BOIGEOL Roland, CASTILLON Gilles, CHACUN Agnès, COUVINEAU Pascal, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, MARIE Mathieu, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="text-align: center;">Pour : 16 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>2.1_Merites_federaux_CR_note_Cex_220128-29.pdf</p> <p>2.2_GUI08.08_2300_PS_MeriteFederal_modif_CR_Cex_220128-29.pdf</p> <p>2.3_GUI08.08F01_2300_PS_Formulaire_demande_merite_federal_CR_Cex_220128-29.pdf</p>
3/ Dialogue de gestion 2022-2024		
Relations avec les territoires	<p style="text-align: center;"><i>Pascal COUVINEAU, vice-président relations avec les territoires</i></p> <p>Principes de la réforme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dialogue de gestion pluriannuel (2022/2025) • Une part fixe sur 4 exercices, une part variable • Rédaction d'un diagnostic territorial • Choix de 3 axes du projet fédéral à déployer • Aucune action commune avec celles de l'ANS-PSF 	<p>3_D2G_2022-2024_Attributions_part_FIXE_part_variable2022_note_Cex_230128-29.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Constats liés à l'exercice 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décalage dans le temps pour la mise en œuvre • Part variable attribuée selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Temporalité des rendus ◦ Qualité du diagnostic territorial initial ◦ Qualité des diagnostics spécifiques aux 3 axes choisis ◦ Pertinence du choix des engagements et actions par rapport au diagnostic territorial ◦ Augmentation du nombre de licenciés (au 28/02) ◦ Augmentation du nombre de clubs (au 28/02) <p>Elaboration de la part fixe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité et transparence de l'état des lieux • Description, cohérence des actions • Cohérence sur la temporalité de la mise en place des actions sur plusieurs années • Pertinence et réalité des indicateurs d'évaluation proposés • Cohérence et réalité du budget des actions au sein de chaque point choisi • Prise en compte des montants historiquement attribués et de la baisse du dialogue de gestion 2022 <p>Proposition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Validation des attributions de part fixe par ligue selon le tableau figurant dans la note • Montant de la part fixe attribué jusqu'en 2025 • L'évolution du montant global du dialogue de gestion sera attribuée dans la part variable. <p>Vote n°3 : validation des attributions aux ligues chaque année jusqu'en 2025 sur le dialogue de gestion (part fixe)</p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 16 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, BOIGEOL Roland, CASTILLON Gilles, CHACUN Agnès, COUVINEAU Pascal, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUÉDIC Laurence, MARIE Mathieu, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="text-align: center;">Pour : 16 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	<p>4/ Présentation des propositions du comité de pilotage sur les 220 000 licences</p>	
<p>Relations avec les territoires</p>	<p style="text-align: center;"><i>Pascal COUVINEAU, vice-président relations avec les territoires</i></p> <p>Actions à court terme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mailing des joueurs licenciés ces deux dernières saisons, n'ayant pas renouvelé cette année : plus de 28 000 mails adressés. • Information aux organes déconcentrés et aux clubs de la démarche <p>Actions à moyen et long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recensement de toutes les actions proposées par les membres du comité de pilotage mais également de toutes les personnes nous ayant fait parvenir leurs idées • Classement des items par ordre d'intérêt et de priorité • Sélection des 5 premières actions <p>Actions prioritaires retenues</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre de formations pour les agents de développement sur des thématiques spécifiques et stratégiques • Mise en place d'un outil de calcul du taux de saturation des clubs • Plan d'animation autour du AirBadminton • Proposition de nouveaux modèles d'animations à destination des publics non-compétiteurs • Pack affiliation fédéral 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une cellule de travail restreinte avec les acteurs directement concernés par l'action Echéancier avec un rendu pour mai 2023 Mise en place d'indicateurs de performance Poursuite des travaux pour les autres actions listées 	
	<p>5/ Bilan des Yonex Internationaux de France 2022 et perspectives</p>	
<p>Événementiel</p>	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, vice-président événementiel</i></p> <p>Une édition à part</p> <ul style="list-style-type: none"> Marge budgétaire créée par la poursuite de l'ancien cycle pour une année supplémentaire Première édition post-covid Travaux au stade Pierre Coubertin Records de billetterie, de température ressentie et de volants utilisés <p>Perspectives du nouveau cycle</p> <ul style="list-style-type: none"> Une production télévisuelle, un <i>prize money</i> et des reversements en progression Investissement fédéral à augmenter Une édition 2023 rendue complexe par la Coupe du Monde masculine de rugby Une édition 2024 dont le statut est en réflexion avec des discussions autour de la possibilité de réaliser un <i>test event</i> en amont des JOP dans les conditions identiques (avec des impacts forts sur les calendriers et les finances) <p>Possibilités d'évolutions</p> <ul style="list-style-type: none"> Evolution de la politique tarifaire Développement des offres premium Création d'offres croisées Optimisation des phases de vente <p>Expérience VIP et invité</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 770 invités pour 480 personnes venues Visite de la ministre des sports et des JOP et de différents ambassadeurs Fréquentation de la tribune officielle à géométrie variable Perspectives <ul style="list-style-type: none"> Nomination d'un responsable protocole Mise en place d'actions spécifiques en fonction des jours Durcissement/évolution de la politique invitation ? <p>Événements annexes</p> <ul style="list-style-type: none"> 39 événements annexes et périphériques Des présences d'invités pouvant générer des événements annexes supplémentaires Perspectives <ul style="list-style-type: none"> Développement du secteur via une stratégie associée Mieux anticiper les besoins et réservations de salles à proximité 	<p>5.1_PPT_YIFB22_D ebrief_Perspectives_Cex_230128-29.pdf</p> <p>5.2_Bilan_YIFB22_institutionnel janv 2023_Cex_230128-29.pdf</p>
	<p>6/ Point sur les Championnats de France jeunes</p>	
<p>Événementiel</p>	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, vice-président événementiel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun dossier de candidature déposé à la date de la réunion La ligue Grand Est a émis, la semaine précédant la réunion, une intention d'accueillir la compétition à Mulhouse, en sollicitant une aide complémentaire à l'organisation. <p>Suite aux discussions sur l'absence de dossier de candidature à l'organisation des Championnats de France Jeunes 2023, le président propose de voter une « garantie » en cas d'organisation déficitaire en raison du court délai pour lever des fonds, financée à moitié par la fédération et par l'autre moitié par les ligues métropolitaines (hormis la ligue hôte).</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>En cas de vote favorable, cette proposition sera soumise au conseil des présidents de ligue suivant pour valider à leur tour, ou pas, cette proposition.</p> <p>Vote n°7 : garantie collective à hauteur de 5 000€ en cas de déficit, supportée à 50% par la FFBaD et à 50% par les ligues métropolitaines à part égale (hors ligue organisatrice) avec accompagnement très fort de la FFBaD sur la construction du budget de l'événement</p> <p>Résultat du vote : 15 votants (BARON Audrey, BERTON Cyrille, CASTILLON Gilles, CHACUN Agnès, COUVINEAU Pascal, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUÉDIC Laurence, MARIE Mathieu, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 2 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p>	
7/ Point d'avancement sur la réforme des textes fédéraux		
<p>Direction générale Administration & Animation d'équipe</p>	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Propositions d'orientations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pas plus de 5 postes réservés au sein de l'instance dirigeante élargie (2 SHN, 1 médecin, 1 OT, 1 entraîneur) • Assemblées générales électives <ul style="list-style-type: none"> ◦ Règle de composition de l'AG (50% clubs) uniquement appliquée aux AG électives ◦ Inversion du calendrier électoral : fédération, puis ligues, et enfin comités, dans le but d'assurer une bonne déclinaison du projet fédéral dans les territoires ◦ Modalités de scrutin de l'instance élargie : scrutin de liste ◦ Modalité de vote par voie électronique • Assemblées générales ordinaires <ul style="list-style-type: none"> ◦ Conservation du système actuel de représentant·e·s des territoires régionaux et ultramarins aux AG ordinaires ◦ Maintien du mandat de 4 ans des représentant·e·s de ligue à l'AG fédérale ◦ Passage de 1 an à 4 ans du mandat des représentant·e·s de comité à l'AG des ligues <p>Points à débattre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance <ul style="list-style-type: none"> ◦ Une instance dirigeante restreinte de type bureau, et une instance élargie, de type conseil d'administration <i>ou</i> une instance élargie uniquement ◦ Instance pour évaluer la politique menée : mise en place d'une convention citoyenne paritaire de badistes tirés au sort <i>ou</i> d'un comité de mission sur le cahier des charges des entreprises à mission • Assemblées générales électives <ul style="list-style-type: none"> ◦ Composition de l'AG : poids des différents collèges ◦ Nombre de voix portées par chaque membre de chaque collège ◦ Modalités d'élection de l'instance élargie <p>Points à étudier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance <ul style="list-style-type: none"> ◦ Qualité de fédération à mission ◦ Dispositifs de démocratie participative • Assemblées générales électives <ul style="list-style-type: none"> ◦ Modalités de la campagne électorale ◦ Critères nécessaires pour candidater sur le siège des « entraîneurs » de l'instance élargie 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Critères nécessaires pour candidater sur le siège des « arbitres » ◦ Moyens pour sensibiliser les présidents de clubs aux enjeux et actions portés par la fédération • Assemblées générales ordinaires <ul style="list-style-type: none"> ◦ Dispositifs pour développer l'interaction entre les représentants à l'AG et les clubs qu'ils représentent 	
	8/ Création de la commission des athlètes de haut niveau	
Performance sportive / haut niveau Administration et animation d'équipe	<p style="text-align: right;"><i>Mathieu MARIE, secrétaire général adjoint</i></p> <p>Composition du groupe de travail relatif à la commission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil exécutif <ul style="list-style-type: none"> ◦ Julie GRALL ◦ Mathieu MARIE • Haut conseil <ul style="list-style-type: none"> ◦ Frédéric DUMONT ◦ Bastien VIGOGNE <p>Avec la supervision de Agnès CHACUN.</p> <p>Les travaux du groupe ont été révisés en partie suite aux retours du ministère des sports et des JOP sur le statut de SHN.</p> <p>Proposition de composition</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 sièges de membres <ul style="list-style-type: none"> ◦ 4 sièges balisés <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 pour des badistes, un de chaque sexe ▪ 2 pour des para-badistes, un de chaque sexe • Tout membre français d'une commission des athlètes des instances internationales du badminton et du monde olympique/paralympique est invité de droit. • Election au début de l'olympiade pour 4 ans <ul style="list-style-type: none"> ◦ 1 élection complémentaire par an si besoin. <p>Eligibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Candidat·e·s : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Tou·te·s les badistes qui sont ou ont été membres de la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le ministère en charge des sports au cours des 2 dernières olympiades (8 dernières années, courrier officiel du ministère à venir) ◦ ET obligation d'être licencié à la date de dépôt de la candidature • Votant·e·s : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Tou·te·s les badistes actuellement présent·e·s sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le ministère en charge des sports <p>Représentation dans les instances</p> <ul style="list-style-type: none"> • En interne de la commission, une femme et un homme sont nommés pour être membres des instances dirigeantes. Un suppléant de chaque sexe est à prévoir en cas de défaillance. • Un·e responsable de la commission est nommé·e en interne au cours de la première réunion de la commission. • Proposition de nomination des membres du haut conseil pour la population du haut niveau via la CAHN (si maintien) • Balisage de sièges dans certaines commissions (vie sportive notamment) pour les membres de la CAHN • Aider les athlètes à obtenir des sièges dans les sphères supérieures de la gouvernance (via les CAHN notamment - BE/BWF, CNOSF et plus haut) 	9_Creation_CAHN_note_Cex_230128-29.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Fonctions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être force de proposition sur le double projet sportif et professionnel • Créer des vocations / mieux suivre les athlètes ne perçant pas • Faire vivre l'esprit Olympique (en lien avec L'Esprit BaD) • Formuler auprès du conseil exécutif des propositions ou avis destinés à promouvoir et développer le sport de haut niveau • La commission des athlètes de haut niveau a la pleine compétence d'inviter toute personne qu'elle estime utile pour lui apporter ses compétences et avis <p>Vote n°4 : création de la commission des athlètes de haut niveau</p> <p>Résultat du vote : 16 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, BOIGEOL Roland, CASTILLON Gilles, CHACUN Agnès, COUVINEAU Pascal, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUÉDIC Laurence, MARIE Mathieu, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 16 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
9/ Point d'avancement du projet de haute performance		
<p>Performance sportive / haut niveau senior</p>	<p style="text-align: center;"><i>Agnès CHACUN, élue en charge du haut niveau senior</i> <i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i></p> <p>Bilan de l'avancement du projet valide</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les engagements de moyens liés au bilan partagé avec l'ANS ont été mis en place, soit réalisés, soit en cours de réalisation. • Package d'actions mises en place <ul style="list-style-type: none"> ◦ Recrutements, revalorisations ◦ Plus de présence de kinésithérapeutes en compétitions et pôles ◦ Plus de déplacements en Asie ◦ Elévation de l'opposition à l'entraînement • Un niveau d'engagement financier lié aux actions annoncées inférieur à la prévision • Effets constatés : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Recomposition du staff de l'INSEP ◦ Apport d'une nouvelle méthodologie de travail ◦ Logique de collectif entre joueurs et staff, entre joueurs et entre staff ◦ Crédibilité retrouvée avec l'ANS ◦ Collaboration en pleine reconstruction avec et entre les différents acteurs <p>Mais</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Un format différent de résistance au changement ◦ Des fonctionnements et habitudes longues à transformer ◦ Un suivi financier encore perfectible ◦ Pas simple à manager du fait de beaucoup d'acteurs associés ◦ Des résultats sportifs pas encore au niveau du top mondial <p>Maintenir la haute performance chez les para-badistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des résultats historiquement hauts avec 7 médailles mondiales • Proposer un projet ambitieux avec une formalisation plus compréhensible de la part de l'ensemble des acteurs • Préparer l'avenir sans se concentrer uniquement sur les potentiels paralympiques, avec de la détection, la création d'un collectif d'accès au haut niveau, et élargir l'accompagnement • Stabiliser la situation du staff engagé dans la prochaine olympiade, et l'étoffer en l'ouvrant aux entraîneurs du quotidien • Réhausser le curseur d'exigence pour accompagner les joueurs, formaliser un projet de performance individualisé, et développer les immersions en Asie pour se confronter aux meilleurs 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Effets constatés : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Elargissement du cercle des sportifs accompagnés ◦ Accompagnement plus lisible pour les différents acteurs ◦ Performances en amélioration ◦ Identification meilleure de futurs joueurs ◦ Gros potentiel de médailles pour les JOP 2024 <p>Suite du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation et récupération de Contrats de Préparation Olympique pour les entraîneurs des équipes valides • Négociation d'un Contrat de Préparation Olympique spécifique sur le para-badminton • Finaliser la mise en place et l'animation des plans individuels de performance • Mieux communiquer sur les modalités de sélection • Renforcer la relation de confiance avec l'ANS <p>Il est précisé dans les échanges en séance que, d'une part, les données financières sont encore en cours d'analyse et, d'autre part, que si les engagements en termes de moyens sont réalisés, les engagements en termes de résultats demandent des clarifications pour évaluer le projet globalement.</p>	
10/ JOP 2024 : état des lieux des chantiers		
JOP 2024	<p style="text-align: right;"><i>Gilles CASTILLON, vice-président JOP 2024</i></p> <p>Ambassadeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • 35 ambassadeurs <ul style="list-style-type: none"> ◦ 7 ligues ◦ 24 comités ◦ 4 clubs • Organisation d'ateliers qui ont permis d'établir une feuille de route <p>Parcours de la flamme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux lieux choisis par le COJO sur neuf proposés par la FFBaD en lien avec l'histoire du badminton • Organisation à mettre en place à partir du moment où les lieux seront annoncés <p>Volontaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cérémonies des victoires : recherche de nouveaux volontaires <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réalisation d'un formulaire pour récolter les candidatures ◦ Diffusion du questionnaire aux différents acteurs • Recrutement des juges de ligne <ul style="list-style-type: none"> ◦ 60 pour les Jeux Olympiques ◦ 70 pour les Jeux Paralympiques ◦ Travail en collaboration avec la BWF et le COJO pour l'élaboration de la sélection <p>Les questions en séance ont porté sur la vision stratégique globale, au-delà des réponses aux nombreux projets portés par le COJO (et sur lesquels la FFBaD est reconnue pour son engagement). L'enjeu majeur de faire changer le regard des Français sur le badminton nécessite une stratégie plus claire.</p>	11_PPT_JOP_2024_Cex_230128.pdf
11/ Orientations sur la réforme du Top 12		
Vie sportive / pratiques compétitives	<p style="text-align: right;"><i>Franck LAURENT, élu en charge de la réforme du Top 12</i></p> <p>Objectifs de la réforme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir un championnat plus attractif médiatiquement et économiquement • Accompagner la professionnalisation des joueurs • S'inspirer du monde de l'événementiel • Harmoniser les rencontres • Rendre les clubs acteurs du développement du badminton • Accompagner les clubs dans leur structuration 	13_Reforme_Top_12_Cex_230128-29.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Mise en place d'un comité de pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois réunions de travail (deux à distance et une en présentiel) • Objectif 2023 : mesure technique et rapide à mettre en œuvre • Réforme plus globale à long terme <p>Parmi les éléments d'évolution pour la première vague de mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de matches par rencontre (préconisation actuellement portée : 5 matches, 1 match/joueur maximum) • Le nombre d'équipes engagées en Top 12 (maintien pour la saison prochaine mais évolution à préciser rapidement pour la saison suivante) • Les jours de déroulement des rencontres (du vendredi 18h00 au dimanche 18h00) • Naming du championnat (en cours de recherche) <p>Un projet de règlement sur la base de ces premières évolutions est en cours de rédaction pour transmission à la commission « règlements » et soumission à un prochain conseil exécutif.</p>	
	<p>12/ Officiels techniques</p>	
<p>Vie sportive / officiels techniques</p>	<p style="text-align: center;"><i>Cyrille BERTON, élu en charge des officiels techniques</i></p> <p>Evolution du code de conduite des joueurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution votée par le « council » de la BWF • Adoption des principes sportifs et éthiques, mise à jour, dès que possible, des propres textes lorsque ceux-ci sont la transposition/traduction de textes de la BWF. <p><u>Vote n°5</u> : adoption de la modification du code de conduite des joueurs</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 16 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CASTILLON Gilles, CHACUN Agnès, COUVINEAU Pascal, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, MARIE Mathieu, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 16 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Arbitrage en interclubs nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre important de sanctions prises à l'encontre des clubs principalement en lien avec un arbitre absent ou insuffisamment gradé • Solution à trouver rapidement • Perte importante d'arbitres suffisamment gradés du fait de la pandémie • Proposition d'une tolérance en Nationale 3, en autorisant les arbitres ligue accrédités à officier, à condition qu'ils partent en formation pour le passage du grade ligue certifié au cours de l'année 2023. <p><u>Vote n°6</u> : autoriser, à titre exceptionnel, pour la saison 2022-2023, avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2023, les clubs de N3 à faire officier des arbitres de grade Arbitre de Ligue Accrédité (ALA). Les clubs de N3 dans ce cas de figure entre le 01.01.2023 et le 31.12.2023 ne se verront pas appliquer l'amende pour arbitre insuffisamment gradé uniquement si les arbitres ALA, qui ont officié pour ces clubs, entrent en formation Arbitre de Ligue Certifié (ALC) avant le 31.12.2023.</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 16 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, BOIGEOL Roland, CASTILLON Gilles, CHACUN Agnès, COUVINEAU Pascal, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, MARIE Mathieu, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstentions : 3</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>14.1_Evolution_Cod_e_de_conduite_des_j_oueurs_CR_note_Ce_x_220128-29.pdf</p> <p>14.2_GUI07.08_230_0_VS_CodeConduite_Joueurs_CR_Cex_2_20128-29.pdf</p> <p>14.3_Poona_FormaB_ad_note_Cex_220128-29.pdf</p> <p>14.4_Arbitrage_ICN_note_Cex_230128-29.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	13/ Validation de la stratégie équipements	
Vie sportive / équipements	<p style="text-align: right;"><i>Nathalie HUET, élue en charge des équipements</i></p> <p>Axes stratégiques de la stratégie équipement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipements existants • Equipements structurants territoriaux • Equipements spécifiques • AirBadminton • Maisons régionales du badminton <p>Equipements existants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité du parc des équipements • Plus de 80% des équipements ne répondent pas aux préconisations du référentiel technique • Utiliser les données de recensement sur Poona pour être force de proposition auprès des collectivités sur les rénovations • Construction à l'initiative des collectivités, saisir l'opportunité pour faire évoluer un club existant <p>Equipements structurants territoriaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attitude proactive pour la création de ce type d'équipements • Clubs parties prenantes de la construction <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développement des activités et/ou amélioration des conditions • Liges et comités parties prenantes <ul style="list-style-type: none"> ◦ Implantation équilibrée sur le territoire • La fédération doit accompagner les acteurs dans les deux projets. • Collaboration avec des professionnels de la construction <p>Déploiement d'équipements spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Occupation de très longues plages horaires et développement de nouvelles économies et pratiques • Plusieurs modèles économiques possibles • Analyse du contexte territorial afin de mieux répondre aux réalités locales <p>Déploiement d'équipements AirBadminton pérennes</p> <ul style="list-style-type: none"> • En lien avec les animations estivales à mettre en place • Implantation d'une centaine d'équipements en partenariat avec les collectivités territoriales <ul style="list-style-type: none"> ◦ Plan 5 000 équipements <p>Accompagnement à la construction de Maisons régionales du badminton</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la lignée du projet de « Maison du Badminton » fédérale • Diversification des activités en lien avec le territoire d'installation • Suivi de projets émergents dans un premier temps <p>Le sujet est primordial dans la dynamique de développement du badminton et des disciplines associées. La notion de « tiers-lieu sportif » pourrait être ajoutée dans les éléments de langage pour déplacer le curseur de simple lieu de pratique à lieu de vie en lien avec les évolutions des attentes des pratiquants.</p>	15.1_Strategie_equipements_note_et_annexe_Cex_230128-29.pdf
	14/ Orientations sur la réforme des Championnats de France Vétérans	
Vie sportive / pratiques compétitives Événementiel	<p style="text-align: right;"><i>Magali GODIN, chargée de mission sur la réforme des compétitions vétérans</i></p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir un championnat avec uniquement les meilleurs de leurs catégories d'âge • Créer de meilleures conditions de jeu et faire davantage attention à la santé des joueurs • Alléger les cahiers des charges pour les comités d'organisation et proposer un plateau de jeu plus adapté • Proposer une offre de pratique vétérans sur l'ensemble du territoire et avoir une pratique plus large des compétitions vétérans 	12_France_Vétérans_note_Cex_220128-29.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Leviers envisagés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des tableaux <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire le nombre d'équipements nécessaires • Unité de catégorie d'âge <ul style="list-style-type: none"> ◦ Fluidification des échéanciers ◦ Cohérence pour les catégories où le joueur pourrait être qualifié sur les compétitions internationales • Redonner un intérêt sportif <ul style="list-style-type: none"> ◦ Revalorisation du tableau • Valoriser la classe d'âge <ul style="list-style-type: none"> ◦ Changement d'appellation avec « Master » à la place de « Vétérans », comme cela est le cas dans plusieurs fédérations • Clarification des remplacements de paires à l'international <ul style="list-style-type: none"> ◦ Remplacement du joueur blessé plutôt que de la paire complète, si les conditions le permettent. <p>L'ensemble de ces leviers pourront être activés grâce à différentes évolutions dans le règlement sportif lié aux championnats de France vétérans qui sera soumis lors d'un prochain conseil exécutif. Cette réforme doit s'accompagner d'une vision globale sur l'offre de pratiques pour les vétérans aux niveaux régional et départemental, ce qui fera l'objet du deuxième volet de propositions dans les mois à venir.</p>	
	15/ Questions diverses	
	<p>Nathalie Huet rappelle que, pour pouvoir travailler et prendre des décisions dans de bonnes conditions, il faut que l'ensemble des sujets fasse l'objet de notes transmises suffisamment en amont ou, le cas échéant, qu'il soit précisé les raisons de non-transmission et l'échéancier de diffusion, même restreint.</p> <p>Julien Laffay interroge sur le statut des membres du conseil exécutif qui ne sont jamais présents. Yohan Penel répond que la maternité en cours de mandat ne facilite pas l'engagement bénévole mais que les deux personnes concernées sont mobilisées sur des projets spécifiques comme le dossier CAHN évoqué au cours de cette séance.</p>	

Fin de la séance : 13h00

Mathieu Marie
Secrétaire général adjoint